

Genre, le désaccord

Dans la grammaire, le masculin l'emporte sur le féminin. Cette règle qui régit l'accord de l'adjectif exaspère les féministes. L'Académie française acceptera-t-elle de la réformer ?

LE MONDE | 14.01.2012 à 20h11 • Mis à jour le 28.03.2017 à 11h20 | Par [Anne Chemin](#)

La [France](#) est sans doute l'un des seuls pays au [monde](#) où les esprits s'échauffent sitôt que l'on évoque une réforme, même prudente, de la grammaire ou de l'orthographe. En 1990, la disparition de certains accents circonflexes – voute ou paraître – et la soudure de quelques mots composés – portemonnaie ou pingpong – avaient fait [frémir](#) les puristes : l'aval de la prestigieuse Académie et du Conseil supérieur de la langue française n'avait pas suffi à [apaiser](#) la sainte colère des défenseurs de l'orthodoxie.

Une petite décennie plus tard, la féminisation des noms de titres et de métiers avait plongé la France dans une bataille linguistique sans merci : lorsqu'Elisabeth Guigou ou Martine Aubry s'étaient fait [appeler](#) « Madame la ministre », les Académiciens avaient solennellement demandé l'[aide](#) du président de la République « *en une affaire qui, dans les hauteurs de l'Etat, porte atteinte à la langue française* ».

En France, on ne plaisante pas avec la langue. Elle a son [histoire](#), bien sûr, mais aussi son gardien : quai Conti, quarante académiciens dotés d'un bicornes, d'une cape, d'un habit vert et d'une épée veillent sur le bon usage du français avec une attention jalouse. Cette compagnie de lettrés tient son mandat du cardinal de Richelieu : les lettres patentes de Louis XIII consacrant son existence ont été enregistrées par le Parlement en 1637. Dans ce texte, Louis, roi de France et de Navarre, appelé par Dieu à la conduite de l'Etat français, proclame sa volonté d'enrichir la langue « *de tous les ornements convenables à la plus illustre et à la plus ancienne de toutes les monarchies qui soient dans [le monde](#)* ». L'Académie, conclut-il, aura pour mission de « *rendre le langage français non seulement élégant mais capable de [traiter](#) tous les [arts](#) et toutes les [sciences](#)* ».

Aujourd'hui, certaines féministes rêvent pourtant de [bousculer](#) ce bel ordonnancement linguistique régi par une institution vieille de bientôt quatre siècles. Le monde a changé, proclament-elles, il serait bon que la langue française en prenne acte. L'objet de leur courroux est une règle de grammaire dont l'énoncé leur semble [provenir](#) d'un autre monde : « Le masculin l'emporte sur le féminin. »

Au nom de ce principe, l'adjectif qui qualifie plusieurs noms de genres différents s'accorde automatiquement au masculin : les garçons et les filles sont ainsi prêts pour l'école, de la même manière que les hommes et les femmes sont beaux. L'adjectif se met en effet au « [genre](#) indifférencié, c'est-à-dire au masculin », résume *Le Bon Usage* de Maurice Grevisse. « *Dans les représentations, cette règle fait des femmes et du féminin les invisibles de la langue* », s'insurge Clara Domingues, docteure ès lettres et secrétaire générale de l'association L'égalité, c'est pas sorcier.

Pour [tenter](#) de « *révolutionner les écrits, les correcteurs d'orthographe et nos habitudes* », L'égalité, c'est pas sorcier, la Ligue de l'enseignement, Le monde selon les femmes et Femmes solidaires ont lancé une pétition – « Que les hommes et les femmes soient belles ! »

–, qui demande à l'Académie française de [réformer](#) l'accord de l'adjectif (Petitions24.net). « Cette règle de grammaire apprise dès l'enfance sur les bancs de l'école façonne un monde de représentations dans lequel le masculin est considéré comme supérieur au féminin », affirme ce texte, qui a déjà recueilli plus de 3 300 signatures.

Les pétitionnaires demandent l'application d'un nouveau principe, la règle de proximité : lorsque les noms sont de genres différents, l'adjectif s'accorderait avec le mot le plus proche. Par la grâce de ce dispositif égalitaire, les manteaux et les vestes seraient blanches et non plus blancs, tandis que les garçons et les filles nous sembleraient gentilles, et non plus gentils. « Cette règle serait souple, note Clara Domingues. Il suffirait de l'enseigner à l'école et de [laisser](#) ensuite [vivre](#) la langue. »

Les signataires savent bien que leur requête sera le plus souvent accueillie par des soupirs de lassitude et des haussements d'épaules exaspérés. Que de simagrées, diront certains. Est-ce une priorité en ces temps de crise mondiale, se demanderont d'autres. L'égalité hommes-femmes se joue ailleurs que dans les règles de l'accord de l'adjectif, concluront les moins malveillants.

Mais les associations tiennent bon. « Dès l'enfance, cette règle inscrit dans le symbolique l'idée que l'un des sexes est supérieur à l'autre, souligne Henriette Zoughebi, vice-présidente (PCF) chargée des lycées au conseil régional d'[Ile-de-France](#). Je le dis en songeant à ma carrière professionnelle de bibliothécaire et à mon amitié pour les [livres](#) : c'est la langue qui permet de [dire](#) le réel, c'est elle qui transforme, ou non, les choses. Si l'on veut [donner](#) de la visibilité aux femmes dans l'espace [social](#), il faut [adopter](#) la règle de proximité, qui est à la fois simple et souple : elle redonne de la liberté et du jeu à la langue. »

Contrairement à ce que certains pourraient [penser](#), la règle de proximité n'a rien d'une élucubration féministe du XXI^e siècle. En grec ancien, l'adjectif épithète qualifiant des noms de genres différents ne se mettait pas systématiquement au masculin, comme il le fait aujourd'hui en français : il s'accordait avec le nom le plus proche, en vertu de la fameuse règle de proximité. *Le Grand Dictionnaire des lettres* (Larousse) souligne qu'en latin il en était de même : « Au latin remonte l'accord de l'épithète, s'il y a plus d'un nom support, avec le plus rapproché, précise l'ouvrage. Cet usage domine (irrégulièrement) en ancien français. »

Et de [citer](#) la *Chanson de Roland*, qui applique, lorsqu'elle raconte la mort du chevalier à Roncevaux, la règle de proximité défendue par les féministes de 2012. « La langue du Moyen Age pratiquait ordinairement l'accord avec le donneur le plus proche, confirme l'ouvrage de Grevisse. Les auteurs du XVII^e et même ceux du XVIII^e suivaient encore assez souvent l'ancien usage. »

A cette époque où l'Académie française voit le jour, la règle de proximité est encore très présente mais elle fait l'objet de [débats](#) : elle chagrine le poète François de Malherbe (1555-1628) mais elle ne déplaît pas au grammairien Claude Favre de Vaugelas (1585-1650) – l'un des premiers membres de l'Académie ! –, qui recommande d'écrire « le cœur et la bouche ouverte » ou « des travaux et des chaleurs excessives ».

Dans ses *Suites des remarques nouvelles sur la langue française* (1692), le père Bouhours estime cependant que ces phrases ont « ce me semble quelque chose qui fait de la peine » : il

avoue n'avoir « *jamais pu [se] résoudre* » à [appliquer](#) une règle qui « *[laisse] ainsi un substantif en l'air* » – le malheureux nom masculin, auquel l'adjectif ne fait plus écho. Racine, lui, utilise tour à tour les deux constructions, écrivant, par exemple, dans *Athalie* (1691) : « *Surtout j'ai cru [devoir](#) aux larmes, aux prières, [consacrer](#) ces trois jours et ces trois nuits entières.* »

La règle précisant que le masculin l'emporte sur le féminin finit par s'imposer au XVIII^e pour des raisons qui ne doivent pas grand-chose à la linguistique : à cette époque, la supériorité masculine va tout simplement de soi. « *Lorsque les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte* », affirme Bouhours en 1675. « *Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle* », complète élégamment, en 1767, le grammairien Nicolas Beauzée.

« *Cette règle grammaticale qui instaure la domination du masculin sur le féminin est historiquement très datée : elle nous renvoie à la monarchie absolue, au Roi-Soleil et au [catholicisme](#) triomphant*, regrette Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherches au CNRS. *La langue, c'est l'[architecture](#) de la pensée. Nous sommes au XXI^e siècle : adoptons donc la règle de proximité, qui est plus simple et plus esthétique. Elle sonne mieux à l'oreille, elle offre plus de liberté dans l'écriture, et surtout, elle est plus égalitaire.* »

Il existe un endroit où cette règle, que beaucoup d'enfants utilisent spontanément pour des raisons d'euphonie, est appliquée : les éditions Cogito ergo sum, une toute petite maison qui a publié quatre ouvrages depuis sa fondation, en avril 2011.

Au début de chaque livre, une note de l'éditeur indique que, pour l'accord de l'adjectif, il applique la règle de proximité. « *On ne peut pas [parler](#) d'égalité hommes-femmes sans [poser](#) la question de la langue, car la grammaire porte l'empreinte de la domination masculine*, affirme le fondateur de Cogito ergo sum, Frédéric Seaux. *C'est un détail, mais un détail symbolique d'une importance incroyable ! Je sais, bien sûr, que la langue est un héritage, mais il ne faut pas [hésiter](#) à la bousculer, il faut qu'elle soit vivante. Nous essayons d'apporter notre petite pierre à l'édifice de l'égalité, mais c'est une goutte d'eau dans la mer : il faudra sans doute plusieurs générations pour que la règle de proximité finisse par [être](#) réintroduite.* »

Car l'Académie veille. Et l'Académie n'aime guère les révolutions. En présentant les ajustements orthographiques de 1990, le secrétaire perpétuel de cette vénérable assemblée, Maurice Druon, avait fermement écarté l'idée d'une « *réforme bouleversante qui eût altéré le visage familier du français* » : il préconisait au contraire de « *sages* » aménagements correspondant à « *l'évolution de l'usage* ». Autant dire que la règle de proximité ne correspond pas à ces critères.

« *La règle de l'accord de l'adjectif est d'un usage constant depuis trois siècles, et je n'ai pas l'impression qu'elle fasse l'objet de débats chez les grammairiens, ni que l'usage, chez les Français, soit hésitant*, note Patrick Vannier, chargé de mission au service du dictionnaire de l'Académie. *L'Académie ne cède pas aux modes, elle s'inscrit dans la durée. Et c'est normal : nous sommes tous attachés à la langue que nous avons apprise. Les réformes de l'orthographe demandent toujours du temps pour s'installer dans l'usage.* »

L'Académie française, qui a attendu 1980 pour [accueillir](#) sa première Immortelle – Marguerite Yourcenar –, sait ce que patience veut dire : bien que les femmes aient massivement investi le monde du [travail](#), la dernière édition de son dictionnaire considère encore qu'une présidente n'est pas une femme qui exerce les fonctions de président mais l'épouse d'un président, comme la présidente de Tourvel dans *Les Liaisons dangereuses*.

Cette touche surannée qui ramène les femmes plus de deux siècles en arrière est un peu la marque de fabrique de l'Académie : lors du débat sur la féminisation des noms, à la fin des années 1990, elle avait élaboré une distinction acrobatique entre la fonction – qui fait abstraction du sexe et qui ne peut être féminisée – et l'activité – qui peut l'être car elle relève d'une identité personnelle. Elle recommandait donc très sérieusement d'écrire : « *Le médecin des hôpitaux, M^{me} Isabelle Martin, est nommé directeur de l'hôpital d'Alençon. Dans sa nouvelle activité de directrice, elle n'exercera plus son métier de chirurgienne.* » L'Académie a pour mission de [rendre](#) la langue « pure », précisait le statut de 1635...

Dans un vieux pays comme la France, la langue peine à s'adapter à l'immense révolution qu'a représentée, depuis les années 1960, l'égalité hommes-femmes. D'autres contrées se sont laissées plus facilement bousculer par l'évolution des mœurs : c'est le cas du Québec, où l'on emploie couramment les termes « auteure » ou « écrivaine ». « *Comme quoi le phénomène social que constitue l'accession des femmes au marché du travail peut réellement [affecter](#) la structure de la langue* », conclut Geneviève Prevost, universitaire à [Paris-V](#), dans *La Féminisation des noms de métiers* (L'Harmattan, 1998). Le très sérieux Office québécois de la langue française évoque d'ailleurs, pour l'accord de l'adjectif, deux constructions : la règle « *habituelle* », qui veut que le masculin l'emporte sur le féminin, et la règle de proximité, qui n'est pas « *incorrecte grammaticalement* ». « *A quand la France ?* », demandent malicieusement les pétitionnaires d'Internet.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/culture/article/2012/01/14/genre-le-desaccord_1629145_3246.html#YdYYWhJYr8pi1kGq.99